



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ouvrier principal 2eme classe

Informations sur le concours

Publié le :	02-02-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	drhrs@ch-gers.fr
Date du concours :	30-04-2026
A propos du poste :	

Deux postes d'ouvriers principaux de 2ème classe sont ouverts au concours interne sur titres au CENTRE HOSPITALIER DU GERS.

Spécialité « Restauration » 1 poste

Spécialité « Maintenance de bâtiments de collectivités » 1 poste

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DU GERS

Ville : 32000 Auch

Site Web : <https://www.ch-gers.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 06-03-2026

Conditions de candidature :

Condition de diplômes :

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences suivantes :

1° Diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V) ou d'une qualification reconnue équivalente ;

2° Certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités ;

3° Equivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Condition d'ancienneté dans le service public :

Les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'Etat et aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier de l'année au titre de laquelle ces concours sont organisés à la condition d'être titulaires d'un des diplômes rappelés ci-dessus.

Ils sont également ouverts, dans les mêmes conditions, aux candidats justifiant d'un an de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit OBLIGATOIREMENT joindre l'ensemble des pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir précisant la spécialité choisie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° Les diplômes, les titres de formation, certifications et équivalences requis dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° La carte nationale d'identité française ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Mail pour l'envoi des candidatures : drhrs@ch-gers.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Monsieur le Directeur

CENTRE HOSPITALIER DU GERS

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

10 rue Michelet - BP 70363

32008 AUCH CEDEX